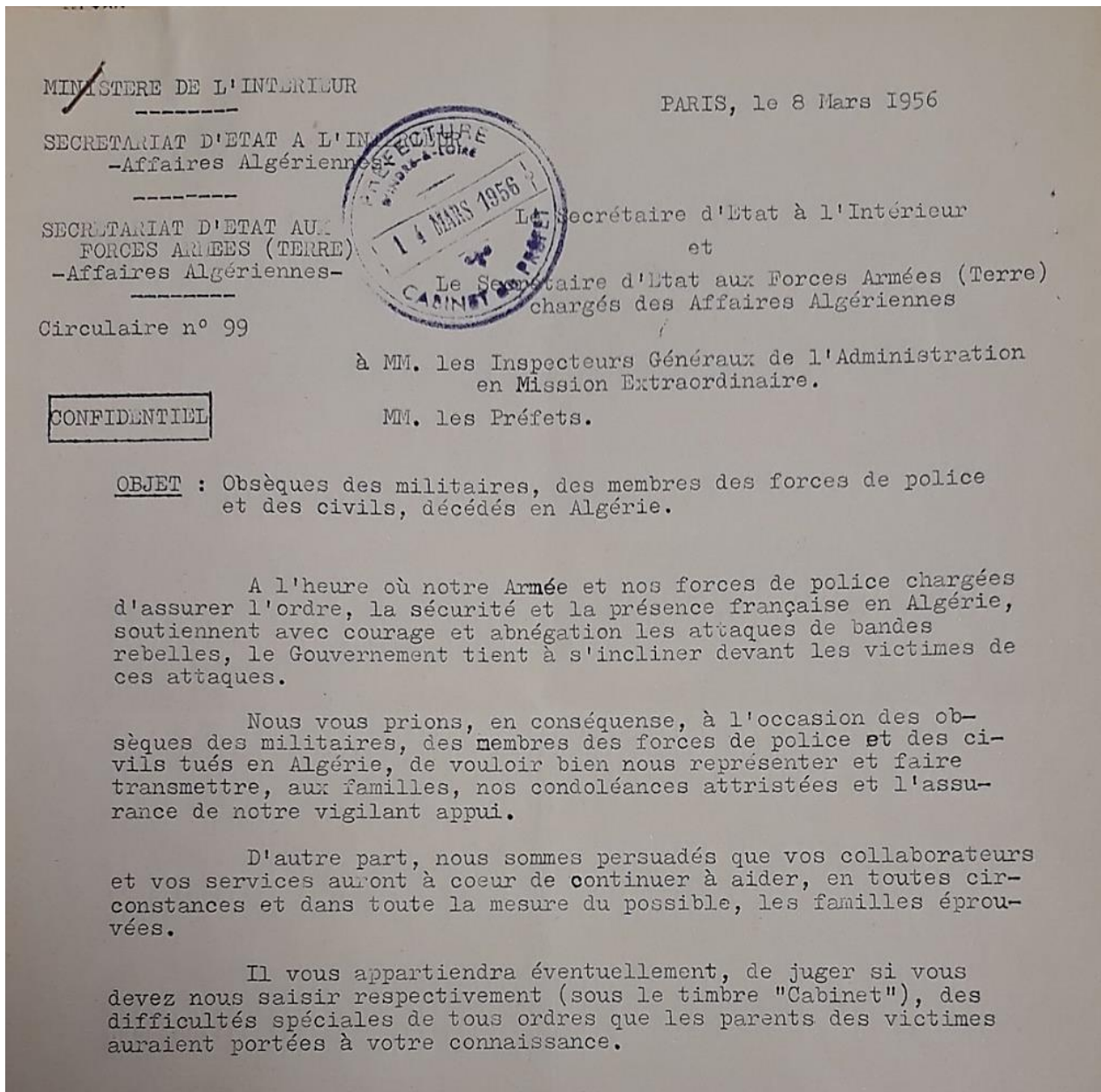


## Mourir en Algérie

### 1. Les recommandations de l'administration concernant les obsèques des militaires décédés en Algérie



D'autre part, afin de remédier à certaines mesures ayant des incidences psychologiques défavorables (pères et mères avertis d'un décès par la presse etc...), des instructions vont être données aux commandants d'unités afin que vous receviez, en premier lieu, l'avis de décès, à charge, pour vous, de faire prévenir les familles avec tous les ménagements désirables.

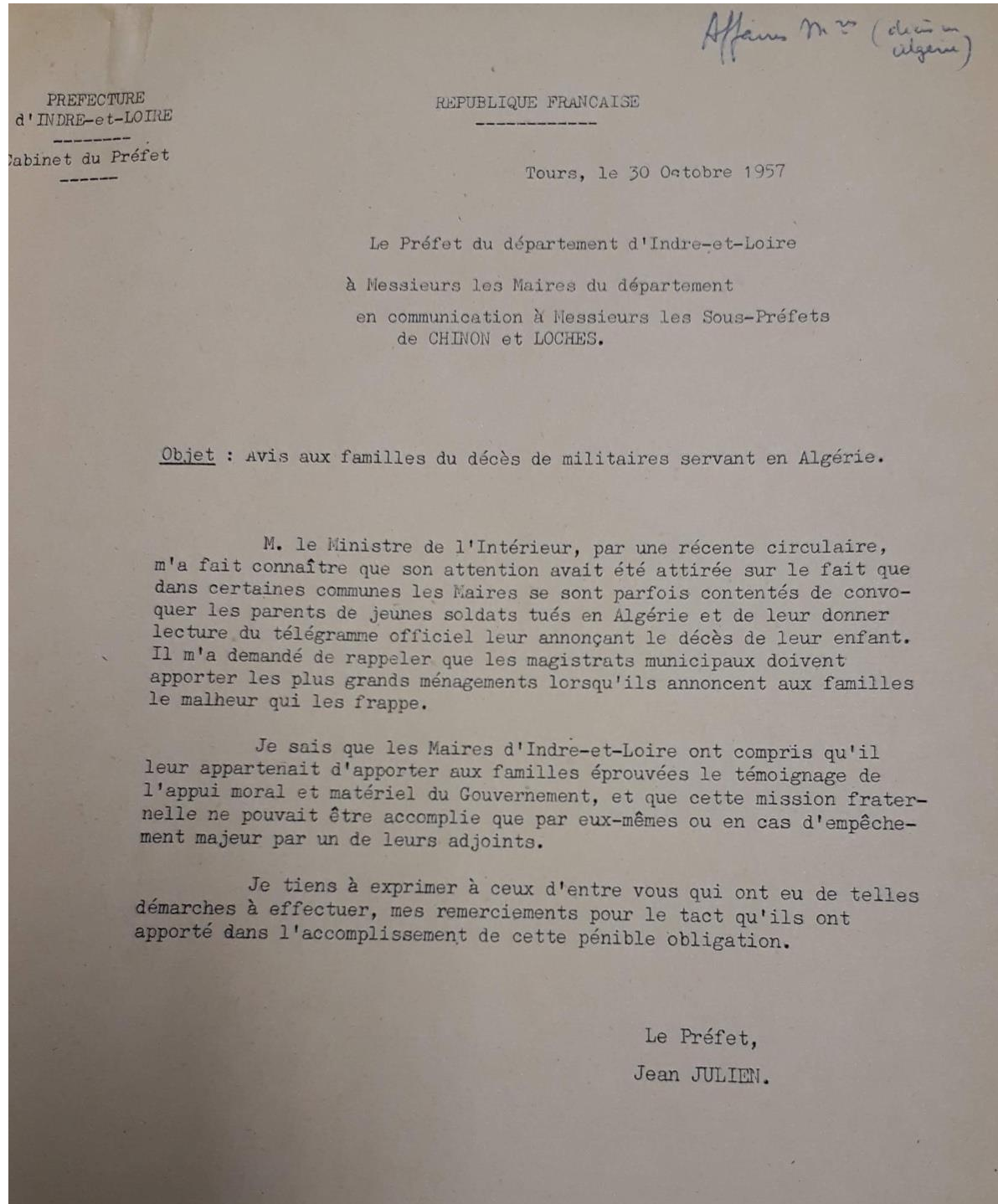
Le Secrétaire d'Etat  
à l'Intérieur  
Chargé des Affaires Algériennes

Marcel CHAMPEIX

Le Secrétaire d'Etat  
aux Forces Armées (Terre)  
Chargé des Affaires Algériennes

Max LEJEUNE

AD37 46W56



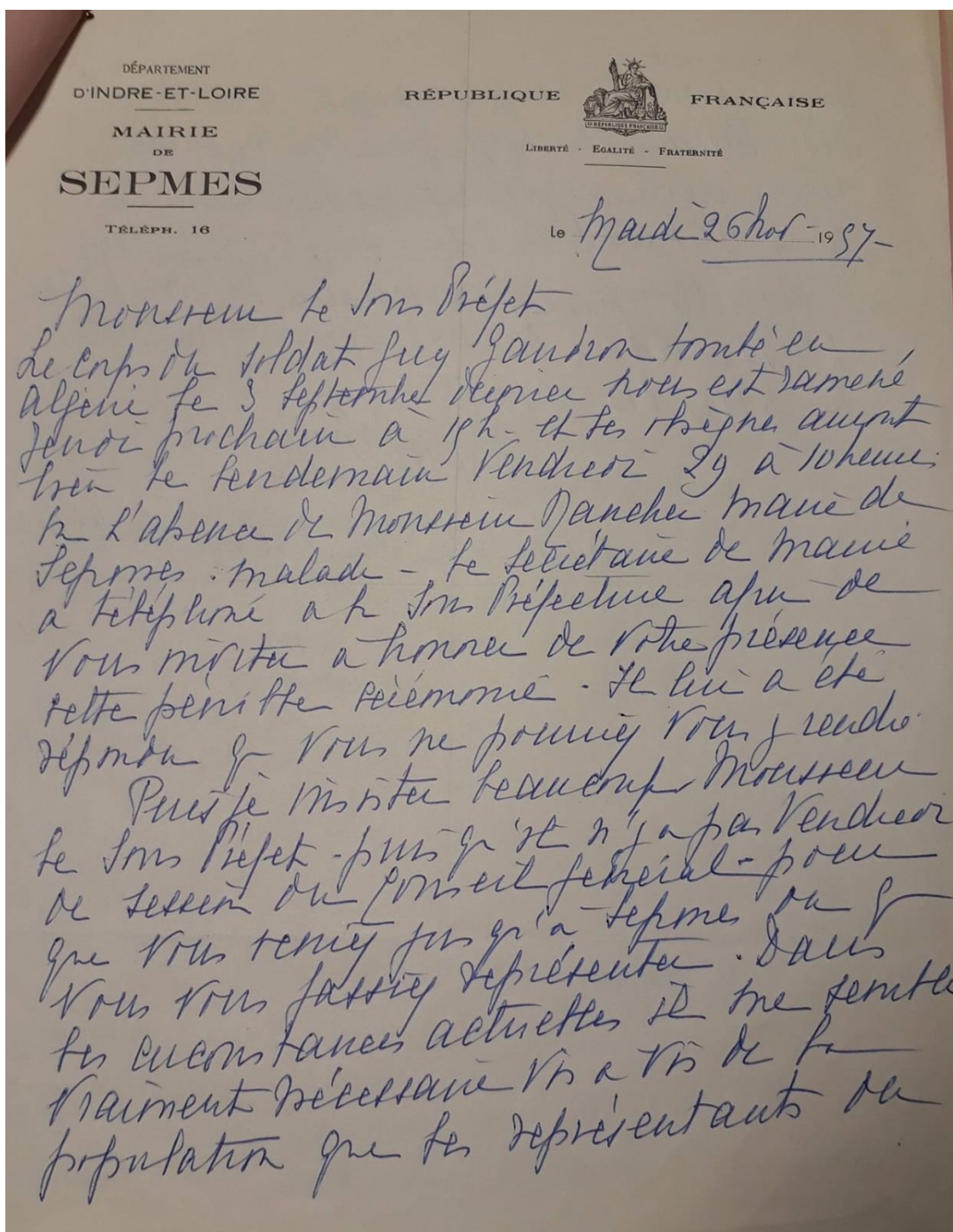
AD37 46W56

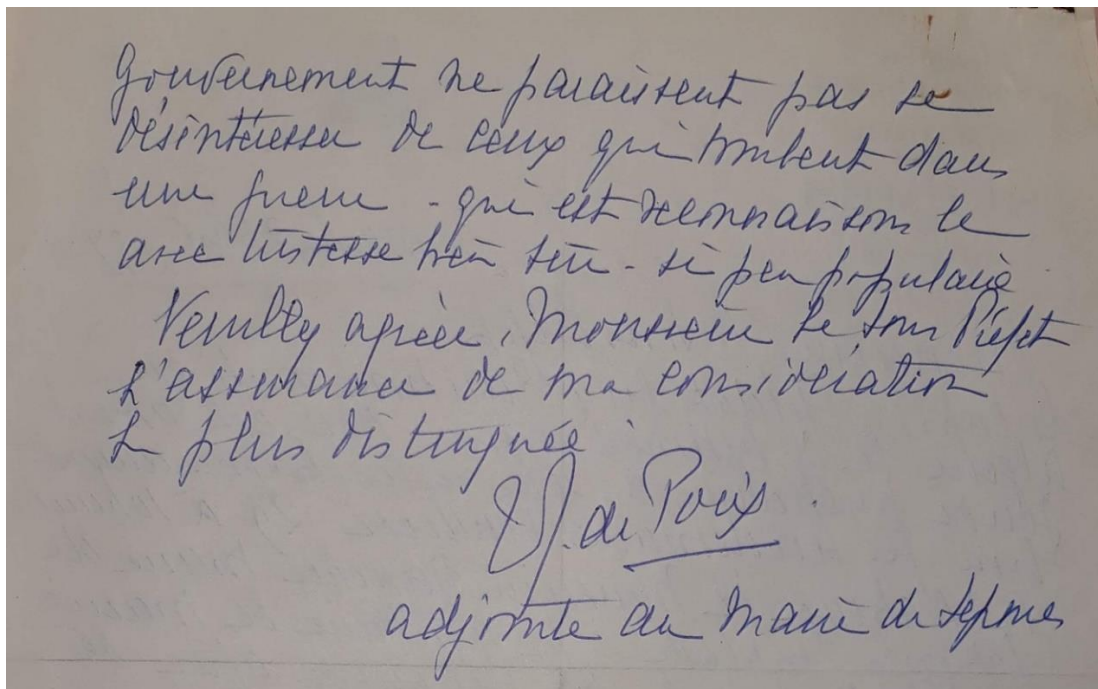


## 2. Les interrogations des maires

Lettre du 26 novembre 1957, de Marie-Thérèse de Poix, adjointe au maire de Sepmes, au sujet des obsèques du soldat Guy Gaudron, mort le 3 septembre 1957 à Médéa.

La transcription suit.





Gouvernement ne paraissent pas se  
désintéresser de ceux qui tombent dans  
une guerre - qui est reconnaissons le  
avec tristesse bien sûr - si peu populaire  
Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet  
l'assurance de ma considération  
la plus distinguée  
M. de Poix  
adjointe au maire de Sepmes

AD37 46W56

« Le mardi 26 nov. 1957

Monsieur le Sous-Préfet,

Le corps du soldat Guy Gaudron nous est ramené jeudi prochain à 15h et les obsèques auront lieu le lendemain vendredi 29 à 10 heures.

En l'absence de Monsieur Rancher maire de Sepmes – malade – le secrétaire de mairie a téléphoné à la sous-préfecture afin de vous inviter à honorer de votre présence cette pénible cérémonie. Il lui a été répondu que vous ne pourriez pas vous y rendre.

Puis-je insister beaucoup, Monsieur le Sous-Préfet, puisqu'il n'y a pas vendredi de session du Conseil Général, pour que vous veniez jusqu'à Sepmes ou que vous vous fassiez représenter. Dans les circonstances actuelles, il me semble vraiment nécessaire vis-à-vis de la population que les représentants du gouvernement ne paraissent se désintéresser de ceux qui tombent dans une guerre – qui est reconnaissons-le avec tristesse bien sûr – si peu populaire.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Thérèse de Poix

Adjointe au maire de Sepmes »

**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Guy Gaudron sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad5d029b56>

La réponse du sous-préfet, le 28 novembre 1957

Le 28 novembre 1957.

Madame,

Comme suite à votre lettre du 26 novembre, j'ai l'honneur de vous informer qu'à mon regret, il me sera impossible d'assister personnellement aux obsèques du soldat GAUDRON.

Néanmoins, pour répondre à votre désir, j'ai décidé de me faire représenter. Le Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture étant grippé, j'ai demandé à M. GOUPILLE, Conseiller Général de LA HAYE-DESCARTES, d'assurer ma représentation et d'exprimer mes condoléances à la famille du disparu à l'occasion de cette cérémonie.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes respectueux hommages.

LE SOUS-PREFET,

J-B PROT.

AD37 46W56



### 3. Face aux décès de deux soldats : des réactions familiales différentes

Henri Guilleminot, 24 juin 1958

Lettre du préfet à la famille

Coupure de presse

Tours, le 27 Juin 1958

Monsieur,

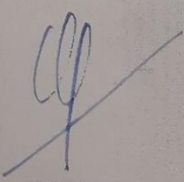
C'est avec la plus grande peine que j'apprends le décès de votre Fils, le Capitaine Henri GUILLEMINOT, décédé accidentellement en cours d'opération dans la région d'AKBOU.

Ses Chefs et ses Camarades me demandent de vous faire part de leurs condoléances attristées.

Au nom du Gouvernement, et en mon nom personnel, j'y ajoute le témoignage de notre douloureuse sympathie.

Votre Fils est tombé alors qu'il défendait une cause éminemment française, en donnant à tous l'exemple du courage patriotique et du dévouement à son Pays. Gardez la certitude que sa mémoire ne sera pas oubliée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Jean JULIEN

Monsieur René GUILLEMINOT  
"La Hallotière"  
SAINTE-RADEGONDE

Ancien élève de Saint-Cyr, le capitaine Guilleminot avait fait la campagne de la 1<sup>re</sup> Armée et celle d'Indochine. Il fut cité quatre fois et nommé chevalier de la Légion d'honneur. A un deuxième séjour, il est blessé deux fois et cité à nouveau trois fois. A 26 ans, il est promu capitaine, se bat à Nasan, à Dien-Bien-Phu où il est plusieurs fois blessé et encore trois fois cité. Prisonnier, il s'évade avec une balle dans le pied. Il est repris. Officier de la Légion d'honneur, il participe à l'expédition d'Egypte. En Algérie depuis juin 1957, il est affecté au 2<sup>e</sup> Régiment Parachutiste Colonial. Le 24 juin dernier, au cours d'une opération, son hélicoptère s'abat dans le cirque des Ouzellaguen. Il avait 32 ans.

AD37 46W56

Lettre du père d'Henri Guillemillot

la Hallotière  
Sainte-Radegonde-en-Touraine, le 8 7 58  
Guillemillot

PRÉFECTURE  
INDRE-ET-LOIRE  
- 9 JUIL. 1958  
CABINET DU PRÉFET

Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 27 Juin dernier.

J'ai été très sensible aux condoléances que vous avez bien voulu me transmettre, émanant des chefs et des camarades de mon fils, le Capitaine Henri Guillemillot, tombé sur cette terre d'Afrique qu'il défendait de toutes ses forces et de tout son cœur.

Je vous remercie également des sentiments dont vous me faites part, tant au nom du Gouvernement qu'à votre nom personnel.

Je souhaite ardemment que le sacrifice depuis longtemps consenti par mon fils et glorieusement consacré le 24 Juin dernier, ne soit pas inutile et que le Gouvernement sache donner au pays l'impression nécessaire pour que quelque Français cette province qui nous a déjà coûté tant de sang.

Verilley agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération

Henri Guillemillot

AD37 46W56



Transcription de la lettre du père d'Henri Guilleminot

« La Hallotière à Sainte-Radegonde-en-Touraine, le 8.7.58

Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire

*J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 27 juin dernier.*

*J'ai été très sensible aux condoléances que vous avez bien voulu me transmettre, émanant des chefs et des camarades de mon fils, le Capitaine Henri Guilleminot, tombé sur cette terre d'Afrique qu'il défendait de toutes ses forces et de tout son cœur.*

*Je vous remercie également des sentiments dont vous me faites part, tant au nom du gouvernement qu'en votre nom personnel.*

*Je souhaite ardemment que le sacrifice depuis longtemps consenti par mon fils et glorieusement consacré le 24 juin dernier, ne soit pas inutile et que le Gouvernement sache donner au pays l'impulsion nécessaire pour que demeure française cette province qui nous a déjà coûté tant de sang.*

*Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération,*

*René Guilleminot »*

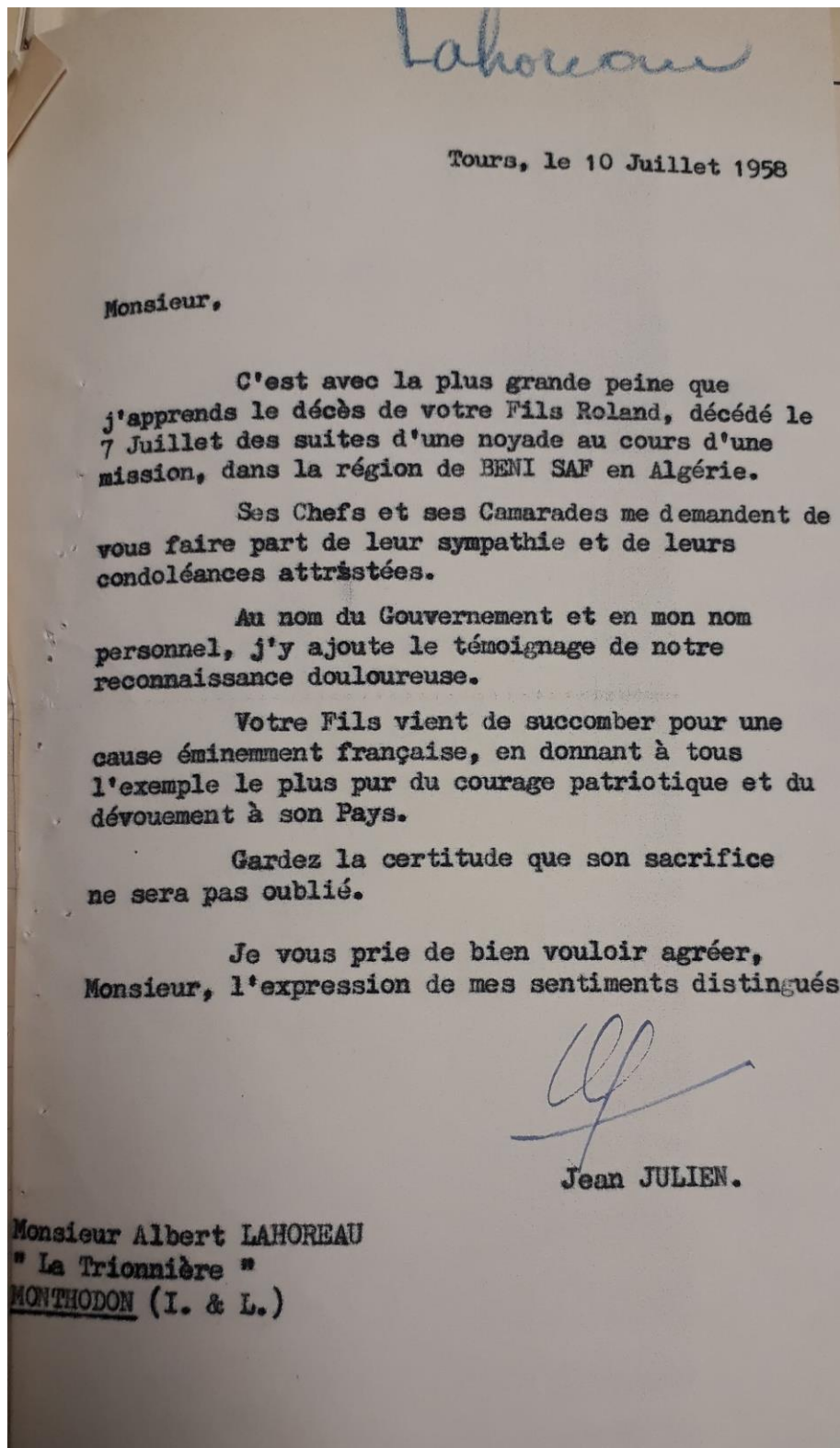
**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Henri Guilleminot sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad6171ccc8>

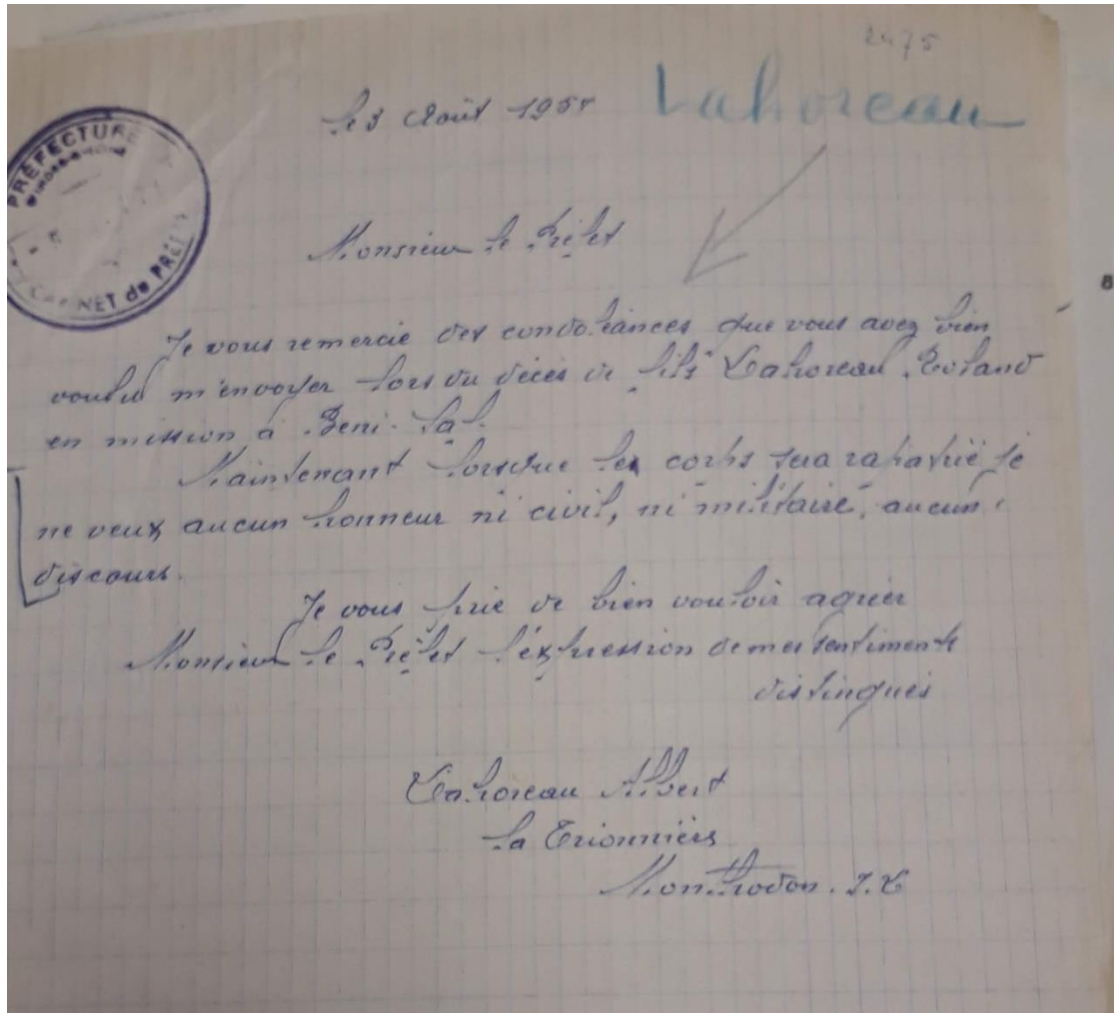
Roland Lahoreau, 7 juillet 1958

Lettre du préfet à la famille



AD37/46W56

Réponse du père de Roland Lahoreau



AD37/46W56

#### Transcription

« Le 3 août 1958

Monsieur le Préfet

Je vous remercie des condoléances que vous avez bien voulu m'envoyer lors du décès de [mon] fils Lahoreau Roland en mission à Béni Saf.

Maintenant lorsque le corps sera rapatrié je ne veux aucun honneur ni civil, ni militaire, aucun discours.

Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Préfet l'expression de mes sentiments distingués

Lahoreau Robert

La Trionnière, Monthonon, I-L »

#### Lien utile :

Lien vers la fiche de décès de Roland Lahoreau sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad682db718>



#### 4. Des nécrologies prétexte à des prises de position dans la presse

Yves Boisseau, 14 août 1958

**Les obsèques d'un brave à Dolus**

Le jeudi 8 janvier ont eu lieu à Dolus-le-Sec les obsèques d'un jeune soldat, Yves Boisseau. Une assistance nombreuse l'a conduit à sa dernière demeure. Au premier rang de la foule on reconnaissait MM. Richard, sous-préfet, Rossignol, maire de Loches, vice-président du Conseil Général. Les représentants de l'armée, les sociétés locales. Après le service religieux, des allocutions furent prononcées par M. Trion, maire de Dolus-le-Sec et M. Richard, sous-préfet, dont on lira ci-dessous l'éloquent discours.

« Lorsque la nouvelle du décès du jeune soldat Yves Boisseau tué, à 23 ans, en Algérie, le 14 août dernier, a été connue, une intense émotion a soudain saisi tous les habitants de cette commune.

« Chacun d'entre vous, j'en suis sûr, a eu l'impression que c'était un des siens qui, au loin, de l'autre côté de la Méditerranée, sous le soleil ardent du Constantinois, avait donné sa vie pour la France.

« Devant la douleur de ses parents, de ses grands-parents, de ses frères et sœurs, les mots je crois que votre présence autour de leur fils, autour d'eux, leur sera un réconfort certain. La part que nous prenons tous ne leur apporteront certes qu'une faible consolation, mais à leur immense peine, si elle ne peut l'effacer, peut tout au moins en alléger le poids cruel.

« C'est donc au nom de tous et aussi en mon nom personnel que j'exprimerai une ultime fois ma reconnaissance douloureuse à Yves Boisseau, victime de son devoir, mort pour la France, frappé d'une balle au cours d'opérations militaires, sur une terre française où déjà tant de sang français a été versé.

« Son digne courage et toutes ses qualités que vous aviez appréciés au cours son adolescence avaient fait de lui un soldat plein de valeur lorsque, à quelques mois de sa libération et de son retour dans sa famille, le destin est venu brutalement le frapper.

« Le sacrifice suprême d'Yves Boisseau doit prendre pour nous la valeur d'un symbole et d'un exemple.

« Pourquoi faut-il que des jeunes français versent leur sang pour conserver à notre pays cette terre d'Algérie. Si la terre d'Algérie diffère de la terre de France, c'est uniquement par le paysage et le climat mais l'âme de ces deux terres est la même, c'est l'âme de la France qui les anime.

« Il faut se rappeler que 3 générations au moins de Français, parmi lesquelles on compte des Tourangeaux, ont peiné, souffert, aimé dans ce pays, que l'Algérie est entrée dans la communauté nationale avant certaines provinces françaises comme la Savoie et Nice dont personne ne conteste qu'elles sont et demeurent françaises. La France, mieux que quiconque, a su faire évoluer l'Algérie vers le mieux être économique et social ; ce pays, en 100 ans, a vu sa population se multiplier par huit et 1.300.000 Français de souche européenne y vivent en permanence.

« J'ai dans le courant de l'année dernière, fait un voyage en Algérie. Je suis allé dans des communes d'une importance semblable à celle-ci et quelle émotion profonde n'ai-je pas ressentie lorsque, sur les monuments aux Morts, j'ai lu, fraternellement mêlés, des noms français et musulmans, associés dans la pierre comme au milieu des combats où, au cours des deux dernières guerres, tant d'Algériens ont donné leur vie pour la France et sa libération.

« L'exemple qui nous est donné par le soldat Yves Boisseau devra demeurer présent dans nos cœurs. Rappelons-nous toujours la valeur de son sacrifice qui nous impose de rester unis pour que notre pays demeure et que vive la France ».

L'Écho du Lochois, 16 janvier 1959,  
AD37/251W159

**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Yves Boisseau sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad41ddd462>

Georges Piémont, 11 août 1958

Tours, le 12 Août 1958

Monsieur,

C'est avec la plus grande peine que j'apprends le décès de votre Fils Georges, tué glorieusement en opération le 11 Août, au Djebel Mahmel, dans les Aurès.

Ses Chefs et ses Camarades me demandent de vous faire part de leur sympathie et de leurs condoléances attristées.

Au nom du Gouvernement, et en mon nom personnel, j'y ajoute le témoignage de notre reconnaissance douloureuse.

Votre Fils vient de tomber pour une cause éminemment française, en donnant à tous l'exemple le plus pur du courage patriotique et du dévouement à son Pays.

Gardez la certitude que son sacrifice ne sera pas oublié.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Marcel PIÉMONT  
CHENONCEAUX  
(Indre-et-Loire)

Jean JULIEN

### Les obsèques du soldat Piémont à Chenonceaux

Devant une population émue, ont eu lieu hier à Chenonceaux les obsèques de Georges Piémont, « Mort pour la France » en Algérie.

Dans l'église, autour du cercueil du jeune militaire, un piquet d'honneur, composé de soldats du centre d'instruction de la 2<sup>e</sup> demi-brigade de Chasseurs présentait les armes. Aux côtés de la famille éplorée, on remarquait la présence du lieutenant Raichebon, représentant le général commandant la 4<sup>e</sup> Région et le général commandant le groupe de subdivisions. M. Bourbonnais, maire de Chenonceaux, de nombreux membres du Conseil Municipal, les représentants de la gendarmerie de Bléré et de Chenonceaux, etc...

L'office des morts fut célébré par l'abbé Louérat de Bléré et commenté par M. l'abbé Delemontex, aumônier de la subdivision, qui donna l'absoute et prononça une allocution : « Nous avons besoin de toute notre délicatesse pour dire notre sympathie à une famille si douloureusement éplorée.

« Ce soldat a accompli son devoir, victime de la haine qui tue. Il a donné sa vie, ce qu'il avait de plus précieux. Son sacrifice nous invite à faire passer dans nos cœurs un peu de cet idéal qui l'a animé, de cette charité qui, elle, donne la vie ».

« Les mots sont impuissants devant tant de souffrance déclarait au cimetière, M. Bourbonnais. Georges Piémont était un garçon plein de bonne humeur et travailleur, un brave garçon dont les parents peuvent être fiers. Avons-nous été assez vigilants pour éviter qu'après deux guerres mondiales, de jeunes existences qui nous sont chères, puissent encore être sacrifiées ? ».

« C'est le cœur étreint d'une profonde douleur, qu'au nom de la commune, je présente à sa famille, nos condoléances émues ».

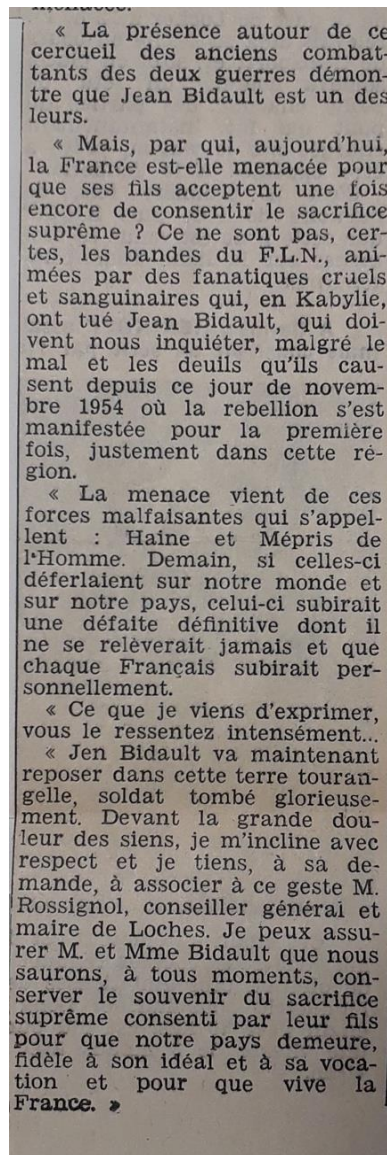
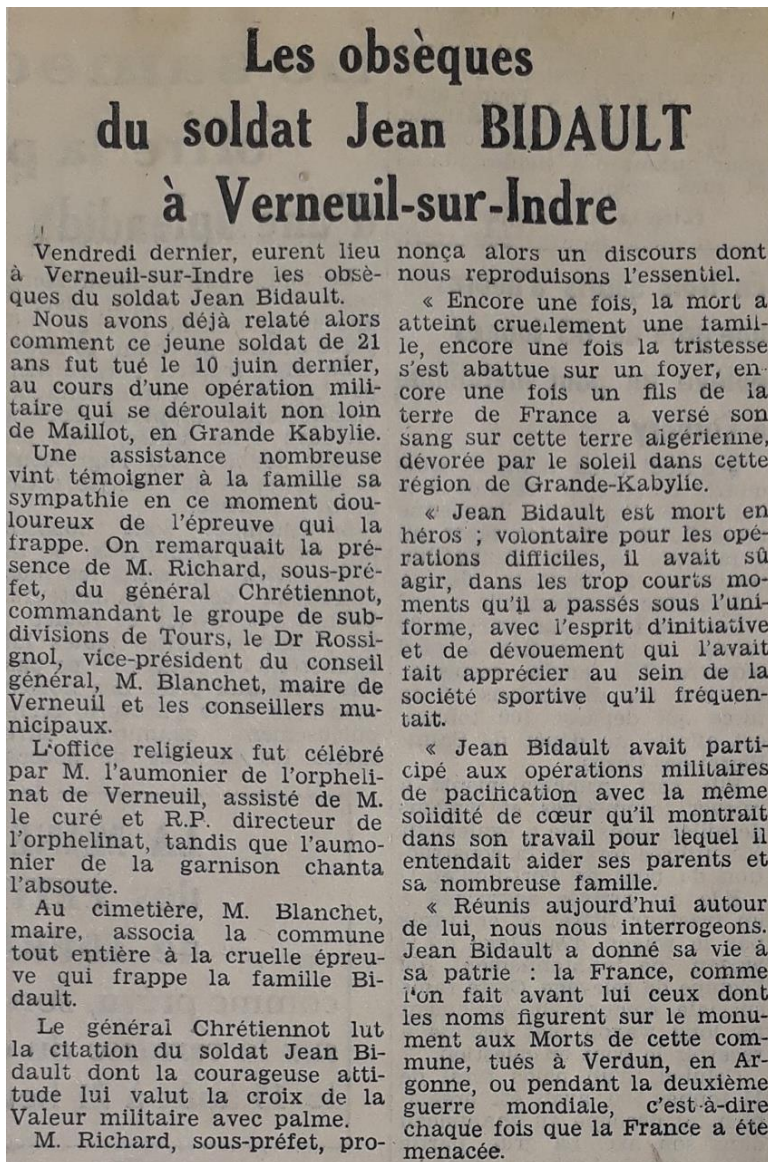
AD37/46W56

**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Georges Piémont sur le site Mémoire des Hommes :  
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad7ab90d4f>



Jean Bidault, 10 juin 1959



La Renaissance Lochoise, 12 août 1959  
AD37/251W159

**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Jean Bidault sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad3da25250>



Pierre Mary, 5 janvier 1962 :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
TÉLÉGRAMME ARRIVÉE

Indications de Transmission  
N° d'enregistrement au Centre

Origine: RZFMY  
N° d'Expédition: 017 S  
Nombre de Mots: 30  
Date et heure de dépôt: 5.1.62 1400 A

EXPÉDITEUR: 3/22 RIMA  
DESTINATAIRE: PREFET INDRE ET LOIRE

N° I7/BTN

PREVENIR M. MARY PIERRE PERE LA CHASNAIE PERRUSSON INDRE ET LOIRE 4 EME RM  
SECUNDO DECES DU 2 EME CLASSE IMA MARY PIERRE DU 3/22 RIMA STOP  
TERTIO TUE EN OPERATION STOP  
QUARTO LE 5.1.62 DANS LA REGION DE DARGUINAH DPT SETIF  
QUINTO CONDOLEANCES ATTRISTEES DE SES CHEFS ET CAMARADES STOP  
SEXTO LETTRE DU CHEFS DE CORPS A FAMILLE SUIV FIN

1545.6.1.62 RND

PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE  
CABINET DU PRÉFET

Transmis à Monsieur le Sous-Prefet de Loches  
pour information comme suit à notre connaissance les faits  
TOURS, le 6 JAN 1962

1545.6.1.62 RND  
M. DORIAN 28.10.

AD37/251W159



La Renaissance lochoise, 7 février 1962

AD37/251W159

**Lien utile :**

Lien vers la fiche de décès de Pierre Mary sur le site Mémoire des Hommes :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/m00523ad7104cbac>

**Pistes d'exploitation**  
**Fiche 3 – MOURIR EN ALGERIE : LE TEMPS DU DEUIL.**

Quelles recommandations sont faites aux maires par l'État quant à l'annonce des décès aux familles ?

Quelles formules sont employées dans les lettres de condoléances officielles envoyées aux familles ?

Quelle attitude des autorités municipales attend l'État face aux familles des militaires décédés ?  
Et face à la présence des autorités municipales ou préfectorales ?

En utilisant la lettre de madame de Poix, pourquoi une telle présence est-elle nécessaire ?

Comparer la réaction des familles d'Henri Guillemot et de Roland Lahoreau à la lettre de condoléances du Préfet.

- Grade et carrière des militaires décédés,
- Circonstances du décès,
- Point de vue explicite ou implicite des familles sur le conflit.

Comparer les compte-rendu d'obsèques des militaires tombés en Algérie dans la presse locale.

- Qui compose l'assistance ?
- Quelles références historiques sont convoquées ?
- Que révèlent-elles comme prise de position sur la guerre ?